

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Cagny  
**2026xx76**

**Dossier n° DP 014 119 26 00016**

Date de dépôt : **24/03/2026**

Demandeurs : **Monsieur Jessy  
Francoise & Madame Malaurie  
CABOOTER**

Pour : **Clôture, pose de 3 velux et  
ravalement de façade**

Adresse du terrain : **58 route de Paris à  
Cagny (14630)**

**Le Maire  
à  
Monsieur Jessy Francoise  
Madame Malaurie CABOOTER  
1 rue reine mathilde  
14370 ARGENCES**

Objet : Rejet tacite par suite de pièces complémentaires non fournies  
Références : DP 014 119 26 00016

Madame, Monsieur,

Par lettre du 9 avril 2026, je vous ai indiqué que votre demande de déclaration préalable était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du Code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Cagny, le 17 juillet 2026  
Par délégation du maire,  
L'Adjoint à l'urbanisme,  
Pascal GENISSEL

